VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON, PEINTURES A L'HUILE — PORTRAITS, Bric à Brac et Plusieurs Objets Utiles et d'Ornements.

Succession de Mme Catherine Wood.

No 89,523—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—LUNDI, 31 mai 1909 à 11 heures a. m., il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre daté du 19 mai 1909, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux No 122 rue Nord Rempart, entre les rues Canal et Iberville—

Meubles de maison, consistant en ameublements de vestibule magnifiques ameublements de chambres à coucher, armoires à glace, ameublements de table à manger, tapis, descentes de lits, ameublement de cuisine, ustensiles, ouverture, dapis et plusieurs autres articles d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

20 mai—20 22 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Succession de Mme M. L. Middleton.

No 88,474—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur, bureau 339 rue Carondelet,

LUNDI le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 mai 1909, par l'Hon. E. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un cottage de résidence en bois élevé de terre, No 923 rue Philip, contenant grande galerie, vestibule, 12 grandes chambres bien ventilées et chambre à bain dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel. Le terrain commençant à une distance de 120 pieds du coin des rues Constance et Philip et mesurant d'après un devis d'arpentage par W. D. Elam, ingénieur civil et député voyer de ville, daté du 17 mars 1909, annexé à un inventaire pris par Robert Legier, notaire, dans la succession de Mme Mary L. Middleton, le 23 janvier 1909, 49 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur 199 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un bon "Home" bien situé et près des lignes de chars.

2° Le joli terrain pour bâtir dans le même district et îlet et contigu à la propriété ci-dessus décrite à une distance de 169 pieds 5 pouces, 3 lignes de l'escoignoire des rues Constance et Philip, et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur 199 pieds, 8 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles d'après le susdit devis par Elam, daté du 17 mars 1909.

3° La nouvelle résidence double moderne en bois revêtue de la banquette, Nos 1819 et 1821 rue Polymnie, contenant de chaque côté galerie, six chambres, escalier dans le vestibule, chambre à bain et office, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Polymnie, Enterpe, Baronne et Dryades. Le terrain, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La rue Polymnie est pavée en macadam. Cette propriété est désirable à tit comme résidence ou placement, sujette au bail expirant le 30 septembre 1909 au taux de $70 par mois ou $840 par an.

4° La résidence de rapport triplex en bois à deux étages, retirée de la banquette, Nos 1727, 1729 et 1731 rue Baronne, encoignure de la rue Polymnie, contenant dans chaque maison galerie, vestibules 8 chambres, offices, chambres à bain, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Enterpe et Polymnie. Le terrain mesurant 62 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Baronne sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade sur la rue Polymnie et entre lignes parallèles. Il y a une allée dans le fond, s'ouvrant sur la rue Polymnie. Cette propriété est un placement de mérite pour une meilleure classe de personnes qui louent, et à petite marche du centre du commerce, sujette aux baux expirant le 30 septembre 1909. La propriété rapporte au taux de $1 200 par an.

5° La riche résidence en briques à deux étages, No 1012 rue Race, retirée de la banquette, contenant galerie, vestibule, 6 chambres et hangar dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Race, Orange, Magasin et Constance. Le terrain commençant à une distance de 94 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race, et mesure, d'après un devis d'arpentage par W. D. Elam, ingénieur civil et député voyer de ville, daté du 22 mars 1909, annexé au susdit inventaire par Robert Legier, notaire, le 23 janvier 1909, 26 pieds 4 pouces de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le terrain pour bâtir dans le même district et îlet et contigu à la propriété ci-dessus décrite, commençant à une distance de 67 pieds du coin des rues Constance et Race et mesurant d'après le devis ci-dessus par Elam daté du 22 mars 1909, 27 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° La résidence double à deux étages en bois de rapport, Nos 1004 et 1006 rue Race, contenant de chaque côté 6 chambres et chambre à bain dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus cinquièmement et sixièmement décrite. Le terrain commençant à une distance de 80 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race et mesurant d'après le susdit devis par Elam, daté du 22 mars 1909, 27 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sujet aux baux expirant le 30 septembre 1909 aux taux de $51 par mois ou $612 par an.

La propriété de la rue Race est dans un voisinage convenable pour résidence ou placement productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a, en un deux et trois ans de crédit, leur billet à également garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant le pacte de non aliénando. L'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1909 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. G. Gill avocat.

16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

SIX BONS TERRAINS.

Troisième District.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, encanteur Bureau 339 rue Carondelet—MARDI, le 1er juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 28 avril 1909 de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, dans succession de Anton Laderanderie No 88,950, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Six certains lots de terre et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 35, (maintenant l'îlet No 788) compris entre les rues Solidelle (maintenant Nord Roman), Prospère (maintenant Nord Derbigny), Louisa et Clouet, sur un plan original dressé par Louis J. Pilié, voyer, daté le 17 mai 1832, déposé au bureau de C. Pollock, notaire, pour référence.

Trois desdits lots mesurent en mesure anglaise d'après ledit plan, chacun 27 pieds 4 pouces de face à la rue Solidelle (maintenant Nord Roman) sur une profondeur, entre lignes parallèles de 170 pieds 6 pouces.

Et trois des dits lots mesurent chacun 27 pieds 4 pouces sur la rue Prosper (maintenant N. Derbigny) sur 170 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, les six lots se joignant dans le fond.

Acquis par A. Lafforanderie par achat de François Lambert d'après un acte passé pardevant Charlie Pollock, ancien notaire, du 4 le 16 août 1841 et enregistré dans le bureau des transports pour cette paroisse dans le livre 29, folio 551.

Dans un voisinage qui s'améliore, non loin des lignes de chars.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909. Vingt-cinq pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant L. R. Grasser, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1 mai—1 9 16 23 30—juin 1

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Propriété qui prend de la valeur dans le Troisième District.

Héritiers de Henry T. Williams vs William Winans Wall.

No 83,090—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 8 juillet 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain îlet de terre, vieux No 9 maintenant 1270 dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Vertu, Magistrat, No d Dorgenois et Canonge et la propriété Lesseps, mesurant sur chaque la rue Canonge et la ligne de la propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Vertu.

2° Un certain îlet de terre, vieux No 10, maintenant 1435, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Magistrat, Nord Dorgenois, Loi et Canonge et la propriété Lesseps, mesurant sur chaque la rue Canonge et la ligne de la propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Loi.

3° Un certain îlet de terre, vieux No 15, maintenant 1440, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Loi et Canonge, la Promenade Florida et la Propriété Lesseps, mesurant sur chaque rue Canonge et la ligne de la Propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces et 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Loi et Promenade Florida.

4° Un certain îlet de terre, vieux No 16, maintenant 1647, dans le Troisième District de cette ville, borné par la Promenade Florida, les rues Canonge et Industrie et la Propriété Lesseps, mesurant sur chacune des rues Canonge et la ligne de la Propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces et 3 lignes et 55 pieds sur chacune de la Promenade Florida et la rue Industrie. Près du Terminal R. R. et grandes améliorations complétées.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909. Dix pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Rose E. Breazele, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. W. Wall, Hall & Monroe, avocats.

16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

JOLI COTTAGE DOUBLE EN BOIS.

Nos 1320 et 1322 rue Musique.

John C. Vanney et Al., vs Mlle Susan Rose Vanney et al.

No 89,180—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI le 17 juin 1909 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 10 mai 1909, et signé le 14 mai 1909, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage, Nos 1320 1322 rue Musique, retiré de la banquette, contenant galerie, trois chambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet comprenant les rues Musique, Urquhart et Villeré et la Promenade Washington [maintenant l'avenue St Roch], des ci-devant le No dix sept, îlet cent sept (maintenant 516), d'après un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 14 avril 1835, lequel lot mesurant 35 pieds 6 pouces de face à la rue Musique sur 117 pieds entre lignes parallèles. Dans un bon voisinage, entre deux lignes de chars.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1909 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant A. J. Cuneo, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser et John Watt Duffy, avocats.

16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN LIQUIDATION

DE MEUBLES DE BUREAU.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet, SAMEDI, le 29 mai 1909 à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 18 mai 1909, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de W. L. Nelson & Co. vs Adolphe Rocquet & Co., Ltd, No 86,157, sur les lieux No 817 rue Union, entre Carondelet et Baronne—

Un lot de meubles de bureau consistant en "Roller top desks", "Standing desks", Typewriters et accessoires, cabinet pour régistres, coffrefort en fer, chaises, partition et grillage de bureau, presse à lettre, mappes d'assurance et atlas et autres objets, d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant.

19 mai—19 23 27 29

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur J. Winling vs Harold J. et Frank W. Winling, mineurs.

No 88,444—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 3 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour, signé le 29 avril 1909, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No dix (10) d'après un devis dressé par J. A. D Héméducy, député voyer de ville, le 30 mai 1909, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Roman et Prieur; mesurant trente neuf (39) pieds de face à la rue Dumaine sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, Nos 1930-32 rue Dumaine, et contenant trois chambres de chaque côté dans le fond; il y a une bâtisse à deux étages contenant 4 chambres de chaque côté, dans la cour un hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Faubourg Trémé, maintenant Deuxième District de cette ville et désigné par le No neuf, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Prieur et Roman, sur un plan par Moschausen, daté du 9 juin 1845, déposé en l'étude de L. Herrmann, ancien notaire en cette ville, lequel lot ou portion de terre, mesurant cinquante quatre (54') pieds cinq (5") pouces de face à la rue Prieur, sur trente neuf (39') pieds cinq (5") pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Ces améliorations comprennent une maison simple en bois couverte en ardoises, No 930 rue Prieur, contenant galerie sur le devant, 4 chambres dans la cour, et il y a un hangar, citerne, etc.

Acquis—Une action de la Peoples Savings Trust and Banking Company Stock.

Conditions—Une action de la Peoples Savings Trust and Banking Company pour comptant. Le propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance, en un crédit de un et deux ans, les paiements différés devant être représentés par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt au taux de 8 0[0 par an de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété foncière l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles garantissant le paiement des dits billets et l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1909.

L'acte de vente pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 3

VENTES A L'ENCAN

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Dominic A. Cirino—No 89,113—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR KENNEDY & AIREY, Encanteurs—Bureau No 816 rue Union—MERCREDI, le 9 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 3 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dominic A. Cirino, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 128, borné par les rues Magasin, Constance et Sixième et l'avenue Washington et mesurant vingt et un pieds un pouce de face à la rue Magasin sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à l'avenue Washington et formant le coin de la rue Magasin et l'avenue Washington.

Ladite portion de terrain composée d'une portion du lot original désigné par le numéro un sur un plan dressé par Henry Boudousquié, architecte, le 13me jour de janvier 1869 et déposé en l'étude de Félix Grima, défunt notaire, et ainsi désigné comme lot X sur un plan d'arpentage dressé par George De Armas, voyer et ingénieur civil, le 19me jour de juin 1908. Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à deux étages et hangar, couverte en ardoises, No 2900 rue Magasin, coin de l'avenue Washington.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur et son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0[0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909. L'acte de vente par devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur

John J. McCloskey, avocat.

5mai—5 9 16 23 30—juin 6 9

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

ATTENTION CAPITALISTES

Désirables demeures dans le 7me District.

Cottages simples No 1620 et 1623 rue Dante, entre Birch et Green.

Succession de Victor Lafforgue.

No 88,585—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 826 rue Commune—A l'encan, MARDI, le 1er juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, Paroisse d'Orléans, daté du 26 avril 1909, et rendu dans la susdite affaire:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 210, borné par les rues Dante, Green, Cambronne et Birch; ledit terrain commence à une distance de cent cinq pieds (105) du coin des rues Green et Dante, et mesure quarante-cinq pieds (45) rue Dante, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; étant l'entier terrain No 6 et une partie du terrain No 7 adjacent.

No 2. Deux certains terrains situés dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 211 borné par les rues Dante, Dublin, Green et Birch, et désigné par les Nos 18 et 19 dudit carré, contigus et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Dante sur une profondeur de cent dix-sept pied six pouces 117' 6" entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant; le reste s'il y en a, en un an représenté par un ou des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0[0 d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à leur paiement; garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur; toutes les clauses de sécurité et privilèges sur la propriété vendue, comprenant la clause de non aliénando, 5 0[0 honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au détenteur des billets; l'acquéreur assumant en sus du prix d'achat, toutes les taxes dues et exigibles en 1909; il fera un dépôt de 10 0[0 comptant au moment de la vente. L'acte de vente pardevant M. Lewis E. Graham, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hon. C. C. Friedrichs, avocat.

30 av—mai 2 9 16 23 30 31—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Carrollton.

Cottages Simples Nos 7725 et 7729 rue Hickory.

Succession de Mme Margaret Bougger, veuve de Adam Hickwick.

No 89,023—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

A L'ENCAN.

PAR FRIEDERICHS & REDERSHEIMER, George G. Fredericks, Encanteur, Bureau No 826 rue Commune—MARDI, le 25 mai 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, Paroisse d'Orléans, daté du 26 avril 1909, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet No 248 borné par les rues Burdette, Adams, Cohn et Hickory, lesdits lots sont désignés par les Nos 21-22 sur un devis annexé à un acte de vente fait par M. Dorsan passé pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 6 février 1872, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 22 forme le coin des rues Burdette et Hickory, acquis par la défunte Mme Helwick de Theo P. Helwick, d'après un acte de vente passé pardevant Geo. Montgomery, notaire, le 22 janvier 1903 enregistré dans le livre des transferts 193, folio 112.

Les améliorations comprennent deux cottages simples en bois, couverts avec des bardeaux galerie sur le devant et environ trois chambres de chaque côté, bonne cour, citernes, hangar, etc., etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, devant être représenté par billets qui do vent être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité incluant le "Pacte de non aliénando". 10 0,0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur du billet, l'acquéreur devant assumer en sus du prix d'achat, toutes les taxes dues et exigibles en 1909; il fera un dépôt de 10 0,0 comptant au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 avril—24 25 - mai 2 9 16 23 à date

Garland Wolfe

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE A L'ENCAN.

Par ordre de la Cour dans l'affaire de Laboulèse vs Laboulèse.

Vente JEUDI, 27 Mai 1909, à 11 a. m.

Un grand assortiment de Meubles en bois de rose, Acajou et Noyer, Gravures, Bronzes Pendules, Ornements, Livres, Bijouterie, Argenterie et Objets Plaqué.

Transféré pour convenance à la Bourse d'Encan de Stern, 344-48 Baronne.

En vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Henry R. Laboulèse et als vs Peter R Laboulèse et als, dossier No 88 737, rendu et lu en cour ouverte le 6 avril 1909, et signé en cour ouverte le 13 avril 1909, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Salle d'Encan de Stern, 344-48 rue Baronne, à 11 heures a. m., JEUDI, 27 mai 1909: Meubles, bronzes, gravures, pendules, livres, argenterie, bijouterie et bric-à-brac.

Conditions—Comptant.

GARLAND WOLFE, Encanteur.

824 Commune.

James Legendre et Morgan & Milner, avocats. 16mai—16 23 27

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Bijouterie, Ornements, Piano, Machine à Coudre, etc.,

—AUSSI—

Huit [8] Actions de la People's Savings Bank and Trust Co.

Succession de Louise Schneider.

No 84,053—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 25 mai 1909, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1909 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1—Huit (8) actions du fonds capital de la People's Savings Bank and Trust Co., valeur au pair $100 chacune, comme représenté par certificat No 499.

2—Un lot de bijouterie, diamants, bagues, épingles en diamants, piano, machine à coudre, ornements, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14 mai—14 16 23—à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de Meubles de Maison et Bijouterie.

Succession de Mary Donovan, défunte épouse de Thomas Snell, et de Thomas Snell.

No 88,582—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, ENCANTEUR—Bureau No 739 rue Union—MERCREDI, le 2 juin 1909, à 11 heures a. m., sur les lieux 1813 1815 rue Washington, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 19 mai 1909 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les meubles de maison comme suit:

Consistant de bibliothèque, verrerie et faïence, pendule, vases, statues, chaises, nattes, "Settee" tables, stores de fenêtres, meubles de chambre, ciel de lit, matelas à ressorts, matelas en mousse, toilette, armoire, lavabo, portraits, miroirs, complet de toilette, malle, lampes, fourneau à bois, fourneau à gasoline, berceuse, un lot d'ustensiles de cuisine, malles, glacière, baille pour laver, un lot d'articles divers, etc., etc.

Bijouterie, montre "open face" et chaîne, montre en argent, petite montre, montre en argent "open face" qui viennent d'être réparées, vieillashaine en or plaqué, breloque pour montre, boutons en or, breloque de montre (en cuivre), monograme, boutons de chemise, boutons de manchette "link" (en cuivre) une boucle d'oreille en or, etc., etc.

Conditions — Comptant. Livraison immédiate.

Arthur Landry, avocat pour la pétitionnaire.

21 mai—21 23 30—juin 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois, Nos 1813 1815 rue Washington

Succession de Mary Donovan, défunte épouse de Thomas Snell, et de Thomas Snell.

No 88,582—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 739 rue Union—MARDI, le 22 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 14 mai 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne (autrefois Bacchus), Dryades, Washington et Quatrième, ladite portion de terre devant être prise à une distance de quatre-vingt-douze pieds de l'encoignure des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Washington et étant l'arrière portion du lot désigné comme No 8 sur un plan dressé par C. A. Hedin, le 12 novembre 1852, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire. Ledit morceau ou portion de terre mesurant plus ou moins trente-trois pieds de face à la rue Washington sur cinquante pieds de profondeur, comme il est démontré par sa situation sur un devis du même annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, un notaire de cette ville, le 10 août 1878, d'après lequel dit devis ledit lot No dix (auquel le morceau ou portion de terre forme l'extrême portion du fond) forme l'encoignure des rues Baronne et Washington, faisant face à la rue Baronne, et s'étendant en sa profondeur le long de la rue Washington. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, Nos 1813 1815 rue Washington, contenant de chaque côté 2 chambres, cuisine et hangar.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909, le coût des certificats nécessaires, la propriété devant être aux risques de l'acquéreur du jour de la vente et aucun loyer ne devant être dû à l'acquéreur qu'au passage dudit acte de vente, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant Edward Highter, notaire.

Arthur Landry, avocat pour la pétitionnaire.

21 mai—21 23 30—juin 6 13 20 22

I. B. Rennyson.

Succession de Eima Bergeron, épouse de Dall Thomas.—No 89,236.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 19 avril 1909, dans l'affaire de la succession de Eima Bergeron, épouse de Dall Thomas, No 89 236, je procéderai de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 27 mai 1909, le joli cottage simple No 1561 rue N. Broad, comprenant un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, Laharpe et Lapeyrouse, désigné par le numéro quatorze et mesurant vingt six pieds quatre pouces de face à la rue Broad sur un profondeur de cent neuf pieds un pouce entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur et à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, l'acquéreur devant payer au plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour 1909 et payer pour l'acte de vente pardevant H. L. Loomis, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

I. B. RENNYSON,

Encanteur.

25 avril—25 mai 2 9 16 23 27

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether a invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Salvadora Corio

No 89,116—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Divis on A.

Propriété désirable du Troisième "ward".

Bâtisse à deux étages coin des rues Palmyre et Genois convenable pour magasin et résidence, et le jog.

Cottage double, 230-32 rue S. Genois.

En vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division A, daté et signé du 12 avril 1909 et adressé à Will J. Morgan, encanteur, il sera vendu à la Bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 3 juin 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

(1) Lots ou morceaux de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cleveland, Genois, Clark et Palmyre, désignés comme lots A et B et mesurant comme suit.

Le lot A mesure 33 pieds 6 pouces de face à ladite rue Palmyre 48 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Genois, 57 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, de la 6 pieds 9 pouces sur une ligne presque parallèle à la dite rue Palmyre et s'allongeant vers la rue Genois et s'étendant vers la rue Palmyre et mesure 3 pieds et 7 pouces de la une ligne oblique s'étendant vers la rue Genois 11 pieds 9 pouces sur une autre ligne qui mesure 16 pieds 7 pouces et 2 lignes jusqu'à la rue Genois; les quatre lignes dernièrement décrites divisant le dit lot A du lot B.

Le lot B portant le No municipal 230 rue S. Genois mesure 50 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Genois, 50 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté opposé et du fond 33 pieds 5 pouces en profondeur sur son côté le plus près de la rue Cleveland, de la le divisant du lot A. Ledit lot B mesure une première profondeur de 16 pieds 7 pouces et 2 lignes; de là une deuxième profondeur oblique de 11 pieds 9 pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Cleveland; de là sur une autre ligne presque parallèle à la rue Genois 2 pieds 7 pouces et de là sur une autre ligne de profondeur s'étendant à la ligne du fond 6 pieds 9 pouces.

Conditions—Comptant: l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour les certificats et pour l'acte de